

## France et médias : la contre-attaque de la chaîne C8



[Source : bvoltaire.fr]

### [MEDIAS] Arcom contre Hanouna : C8 contre-attaque !

Par Jean Kast

C'était le 24 juillet dernier. À la surprise générale, l'Arcom décidait de retirer sa fréquence TNT à la chaîne C8, signant ainsi son arrêt de mort. Un véritable séisme dans le paysage audiovisuel français qui fit le bonheur de la gauche politique et médiatique, le service public et *Libération* en tête. La chaîne privée avait cependant prévenu qu'elle n'en resterait pas là. À la rentrée, Cyril Hanouna avait lui-même annoncé dans son émission TPMP que « *de nombreux recours* » étaient à l'étude.

C'est ainsi que, deux mois après l'annonce choc, le groupe Canal+, la maison mère de C8, lance officiellement sa contre-attaque. Jeudi 19 septembre, il a annoncé saisir le Conseil d'État pour contester la décision prise par l'Arcom. Son argumentation repose sur « *trois injustices profondes* » dont il s'estime victime.

### Une sanction aux lourdes conséquences

Tout d'abord, C8 dénonce les conséquences sociales graves qu'entraîne la décision de l'ex-CSA. « *Des emplois sont en jeu, un écosystème tout entier se trouve menacé* », explique la chaîne, évoquant « *300 collaboratrices et collaborateurs, qui œuvrent depuis près de 20 ans à son succès, mais aussi les nombreuses sociétés de production avec lesquelles elle collabore* ». Sur X, Pascal Praud a lui aussi rendu hommage à ces professionnels qui risquent de se retrouver sur le carreau d'ici quelques mois.

Je pense à Maxime, à Laetitia, à Gérald-Brice, à Franck, à Damien, à Vincent, à Alexandre, à Nicolas, à tous ces amis du groupe Canal + qui ont placé la chaîne C8 à la première place des antennes de la TNT. Je pense à William, à Pascale, à Caroline, à Elodie, à Sandrine, à...

– Pascal Praud (@PascalPraud) July 25, 2024

La deuxième injustice dénoncée par C8 concerne son émission phare, *Touche pas à mon poste !* Selon la chaîne, c'est « surtout » en raison de cette émission et de ses « manquements » supposés qu'elle se voit aujourd'hui accablée par l'Arcom. Or, « l'autorité a déjà sanctionné lourdement C8 pour ce motif et rien ne l'autorisait à la réprimer à nouveau », estime C8. Rappelons en effet que le gendarme du PAF lui avait déjà infligé 7,6 millions d'euros d'amendes, ces dernières années, à la suite de séquences jugées déplacées. Il semble que ces sanctions financières record n'aient pas suffi à l'Arcom, regrette le groupe Canal+...

📄 #ComplementDenquete | #TPMP est l'émission la plus sanctionnée du PAF, avec 29 rappels à l'ordre et sanctions en 13 ans. Au total, C8 a déboursé 7,5 millions d'euros pour les dérapages de l'émission.  
[pic.twitter.com/zDCbuk6s14](https://pic.twitter.com/zDCbuk6s14)

– Cerfia (@CerfiaFR) November 30, 2023

C'est d'autant plus injuste, estime Canal, qu'afin d'éviter d'autres dérapages, C8 avait proposé d'instaurer un différé de diffusion de l'émission *Touche pas à mon poste !* et que « d'autres engagements auraient pu être négociés ». Cette proposition n'a hélas pas été entendue, déplore le groupe.

## Une sanction très politique

La filiale de Vivendi reproche en outre à l'Arcom d'avoir redéfini « à sa guise la notion "d'intérêt du public", qui constitue le critère primordial d'attribution des fréquences ». Canal+ rappelle que C8 a été écartée alors qu'elle se classe pourtant première chaîne de la TNT avec, chaque jour, plus de 9 millions de téléspectateurs cumulés. « Tout laisse à penser qu'un climat d'hostilité envers la chaîne et le type de programmes qu'elle diffuse a régné au sein du collège de l'Arcom, écrit le groupe Canal+. C8 ne peut pas s'accommoder d'un tel manque d'objectivité et d'impartialité. » Le gendarme de l'audiovisuel a manifestement entendu les voix à gauche qui s'inquiètent de la montée en puissance de « l'empire Bolloré » et dénoncent un manque d'indépendance des rédactions vis-à-vis de l'actionnaire breton.

Mais pourquoi donc l'intégrité éditoriale n'est-elle questionnée que dans le cas de Vincent Bolloré et jamais pour les médias détenus par d'autres milliardaires, à l'engagement politique pourtant revendiqué ?

« Ces atteintes répétées à la liberté de la presse et à l'indépendance des rédactions constituent une menace sans précédent pour la démocratie »

| : Reporters sans frontières dénonce les méthodes de Vincent Bolloré contre l'information <https://t.co/ACyR9lgmut>

– Le Monde (@lemondefr) October 14, 2021

*Idem* pour le procès en pluralisme. En donnant la parole à tous (gilets jaunes, islamistes, racailles, militants associés à « l'extrême droite »...), C8 a largement participé à une liberté d'expression qui n'existe pas sur la plupart des autres antennes. N'est-ce pas là que réside, précisément, « *l'intérêt du public* », considèrent de nombreux soutiens de la chaîne, anonymes ou non.

Il revient désormais au Conseil d'État d'en juger. Mais pour le groupe Bolloré, les raisons d'espérer sont minces : l'instance est dominée par des « juges » tout sauf neutres et dont les décisions ont pu choquer par le passé. Ce sont eux qui, en février dernier, avaient intimé à l'Arcom l'ordre de mieux contrôler CNews. De là à penser que l'intérêt véritable du public et du peuple français n'est pas leur sujet...